



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-8944>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-8944**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-2296

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ca Portes de France - Thionville

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24570136200015

**Ville** : Yutz

**Code postal** : 57972

**Groupement de commandes** : Oui

**Nom du coordinateur du groupement** : Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville

**Département(s) de publication** : 57

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Télésurveillance des différents bâtiments et sites de la Communauté d'Agglomération de Thionville, Ville de Thionville et CCAS, Commune de Rochonvillers

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79711000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre est conclu à compter du 01/03/2024 jusqu'au 28/02/2027 et sera exécuté par l'émission de bons de commande. Il comprend notamment : - La télésurveillance des sites, - Les interventions suite à déclenchement d'alarme et les rondes de surveillance suivant besoin. Montant minimum : 50 000 euro(s) HT / Montant maximum : 150 000 euro (s) HT. Les prestations sont réglées par des prix unitaires, révisables annuellement. Le présent marché fait l'objet d'un groupement de commandes pour lequel la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville assure les missions de coordonnateur jusqu'à la signature du marché en résultant. Les membres du groupement de commande sont les suivants : o La Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville (coordonnateur) ; o La Ville de Thionville et son CCAS ; o La Commune de Rochonvillers. Le candidat doit apporter plusieurs agréments (voir RC) : CNAPS et APSAD

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 29/01/2024 à 16h00, lire 31/01/2024 à 12h00
- Rubrique : Description, Au lieu de L'accord-cadre est conclu à compter du 01/03/2024 jusqu'au 28/02/2027, lire L'accord-cadre est conclu à compter du 01/03/2024 jusqu'au 28/02/2028

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2024**